L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 9 DECEMBRE.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne traverseront comme suit de l'embarcadère No. 42, Rivière du Nord:
VILLE-DE-PARIS, capt Surniet, dimanche 25 nov.
SAINT-LAURENT, capt Lemaître, 10 décembre.
FERRIERE, capt Dantz, dimanche, 24 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $80. Seconde cabine, $60.

On peut prendre ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, où l'adresse se ajoutera, au lieu d'écrire et de télégraphier à New-York.

REMARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs, et les expédier.

L. GRAND & Cie.
Agent, rue Carondelet, 16.
2 nov—4d

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.
Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, Southampton et à La Havane.

Les braves steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprennent leur service régulier en septembre prochain:
Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.
Les jours de départ seront désignés plus tard.
PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nile-Orléans—
Première cabine.....$120 en or.
Entrepont.....$ 60 "
De la Nile-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Première cabine.....$100 en or.
Entrepont.....$ 50 "
Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nile-Orléans seront délivrés par le soussigné.
Les steamers de la ligne entre New York et Brême partiront tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton.
On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
2 Sept—3m No 42, rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.—
GENL MEADE..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES..... Capt. Geo. N. Smith.
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER. Capt.—
Partant de New-York, tous les samedis.
Le steamer
WESTERN METROPOLIS,
H. S. Quick, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Jefferson le DIMANCHE, 4 décembre, à 4 heures du matin.
Ces steamers ont d'excellents arrangements, Chambres..... 250 cts.
Entrepont..... 125 cts.
On signe des billets démonnaisonnés pour Liverpool, Glascow Hambourg et Brême.
Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets), pour Liverpool et le continent sont valables à la ligne de steamers de Liverpool et de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 108.

Pour New-York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE DES Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST-LOUIS.
Le steamer
GEO. CROMWELL,
R. L. Capp, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 4 décembre, à 4 heures A. M.
Passage..... $20.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Quai: 1an Rue Carondelet, No. 43.

Vicksburg,
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Partira SAMEDI, courant.
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. Vicksburg et Natchez se relèvent avec les bateaux descendant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la ligne.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.
17 sept. 3m

Pour Fort Adams.
Bi-Hebdomadaire.
Pour Fort Adams, Bayou Sara, Natchez et Donaldsonville.
Le bateau à la malle
WADE HAMPTON,
J. C. Dubano, capitaine, Leo Hayby, commis.
Partira de la Nile-Orléans tous les VENDREDIS, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CINNOTT & ADAMS,
11 rue Commerce.

Pour les Attakadas.
Départ, SAMEDI, 5 décembre, à 5 heures du soir.
Le bateau à vapeur
KEYSTONE,
J. Pond, capitaine Chas. Thorn, commis
Partira, Bayou Chêne, Falsecreek, Cedar, Franklin, Charenton, le débarcadère de Mme. Jeannerette, la Nile-Iberia, Fausse Pointe et St-Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN,
Levee—4 Au No 4 Thibodeaux.

POUR ALEXANDRIA et GRAND ECORE.
Départ tous les MARDIS, à 5 heures du soir.
Pour Alexandria (Grand Ecore et toutes les points intermédiaires), le bateau à vapeur BELLE OF ALTON,
J. P. McKinney, Wm. Champaine Jr et Wm A. Hurd, commis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
LOW & MCPARLIN, Rue de la Levee, Gravier.
Le Belle of Alton fera connaissement le soir et graudra des passagers pour la côte.
1 nov—tf

Pour la Côte, Lobdell Store et les débarcadères.
Le bateau à vapeur "SAINT ABLE," capt. Gus R. E. Barnes, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 heures, et tous les VENDREDIS, matin à 10 heures. A son retour, il partira de Lob-bell Store Rue de MAGAZINE et Nouvelle-Levee.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. FOTT et A. ADAMS, agents,
2 mai—tf Au No. 11 du Commercial Place.

POUR LA COTE ET HERMITAGE.
(Bi-Hebdomadaire.)
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
R. S. Brown, commis.
Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY.
Encaisseur des vapeurs Delta et Commune
Un commis recevoir cet connaissement sur la levee pour recevoir son fret.
11 août—

La Côte et Baton Rouge.
Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Greathouse, capitaine,
Jas Mc Elroy, commis.
Laissera la Nouvelle-Orléans tous les RANDI tous les DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous les MERCREDIS soir, à 5 heures, à son wharf à la Nouvelle-Orléans. Il fera la Côte le jeudi, descendant tous les MARDIS et VENDREDIS matin. Le commis est constamment sur la levee pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. C. MELANCON,
1 Sept—3m 70 rue Union.

La Côte et Donaldsonville.
Pour la Côte et Donaldsonville.
Trois voyages par semaine.
LA BELLE,
Dupuy, capitaine. J. P. Blanc, commis.
Partira de la Nile-Orléans tous les Dimanches matin, à 5 heures et tous les Mardis et Jeudis, à midi précis.
Un commis est sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
1er sept—3m ou1 Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Pour la côte et Donaldsonville.
Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine.
HENRY TETE, Jos Dalferbe, capitaine. M. H. Landry, commis. Départ de la Nile-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi, afin de faire son connaissement, il faut la Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Un commis stationne constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. J. CORBADX,
No 88, Vieille Levee.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER,
Jos. F. Arnold, capitaine, P. A. Charlet et H. E. Duplan, commis.
Part de la Nile-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord
Un commis recevoir est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret
11 juillet—tf

Arrangement d'hiver.
Ligne de Steamers de la Baille des Bonnes-L'ile, entre la St. et la N. O.
Pour Manderville, Lewisburg, Mandeville et Covington.—Le steamer fin marchant et à hélice
ABITA,
Captaine Miller
Partira pour les points indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à 7 heures du soir, et les MARDIS, à 7 heures du matin, et les MARDIS, à l'arrivée du soir et à 7 heures midi.
Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 4 heures du matin, et Mandeville les LUNDIS, les MARDIS et les JEUDIS, à 8 heures du matin.
Il ne sera pas nécessaire pour ceux de fret après le départ du convoi, mais il faudra avoir soin à l'arrivée duquel le bateau soit parti.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de bonne eau.
Pour plus ins, pour le manoeuvre, à POM Landing, sur le vapeur Abita.
COKEN N. SORIA,
Aux Nos 34 et 36 de la rue de Bruxes.

JULIUS LOEFFLER,
POSEUR ET MARCHAND
d'Ameublement de gaz,
196 .....RUE DE CHARTRES.....196
(entre les rues St-Louis et Toulouse.)
Ouvrage est garanti. 4 oct—1 an

L'Association Lambinaise pour l'Assistance des Orphelins Bailleurs.
L'ASSEMBLÉE générale des membres de cette Association aura lieu DIMANCHE, le 11 décembre, à midi, dans la Préfecture de Police, rue de la Mairie. Le plus grand nombre possible de membres des différents Ordres, ainsi qu'un grand nombre de dames, en qualité de membres honoraires, sont invités à y assister. Il n'est de présent d'un membre de chacune des différentes Ordres.
Président—Gustave Pujol.
Secrétaire—Jules Pujol.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous nommes très heureux de l'avoir dépuyé au moment ou il notre argent, pour rendre populaire le bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Notre sang soif et souvent cet devant une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont assez sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, contre seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils meurent malades, leurrosés; mac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, on le répète, ils meurent au cimetière, les amis qui l'accompagnent à la dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il n'est rien en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui se veulent pas se tuer en buvant, écoute dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop fréquentes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber à ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et bous sommes tellement sûre que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter fatte le goût, relève les forces et entretint

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-ce pas prématurément par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gazies, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ce qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre vu de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion. Chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apertives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, 'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, en sont immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent de mauvaise nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes et la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sources vitales, le principe de vie s'éteint brûlant et l'influence morbide du sol détermine l'organisme et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nous agents, le vendent par charrées au commerce.

On le trouve dans toutes les grocories en gros des deux villes.

Nous agents sont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les calmes énfermant une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
40 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

PREMIER ETAT ANNUEL
(dix mois)
DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Primes en dix mois, du 1er novembre au 31 août 1870.

Sur risques d'incendie.....		
" " de mer.....	20,460	
" " de rivières.....	13,457 86	
	84,086 45	120,374 30
En mois — Pertes dans la même période:		
Sur risques d'incendie.....	12,482 27	
" " de mer.....	1,994 35	
" " de rivière.....	14,040 38	30,516 40
Réassurance.....	6,532 37	
Réductions (rebates).....	2,100 48	
Primes remboursées.....	1,082 92	10,115 56
		79,719 11
Dépenses générales, intérêt	15,326 32	
Taxes et licences.....	846 40	16,141 82
Réservé pour risques non expirés.....		51,677 29
		30,000 00
Bénéfice en dix mois.....		61,677 29

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets payés scellés.....	272,760 00
Rétes à recevoir, pour permit.....	4,631 91
Rétes à recevoir, escomptes	27,846 92
Prêts garantis.....	17,886 66
En caisse.....	25,274 39
Primes en voie de recouvrement.....	14,104 76
Scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle.....	1,020 00
	472,923 56
Passif:	
Intérêt sur capital payé.....	2,062 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN,
Président.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nile-Orléans.

Assurance et signé ci-dessus, soussigné, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.

EDGAR GRIMA,
Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir de 15 octobre 1870.

Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants

Il pour cent sur le capital payé, et

Il pour cent sur le montant net des primes, lesquels dividendes seront payés au crédit des billets pour intérêts et pour lesquels des certificats seront émis à partir de 15 octobre 1870.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

C. W. Allen,	DIRECTEURS.	
A. J. Allen,	Jos. Bader,	R. H. Noble,
E. R. Bringier,	Ben. Green,	R. C. Outerbridge,
J. A. Brown,	Chas. A. Green,	L. M. Pike,
J. Bloom,	N. C. Gallaher,	Chas. C. Bailey,
Th. R. Bailey,	S. A. Hatch,	J. Pulsher Smith
John D. Coles,	J. L. Hass,	W. H. Salem,
J. W. Cheeves,	J. A. Lane,	J. F. Todd,
E. B. Campbell,	G. W. Logan, Jr,	Fred. Wrage,
Jos. Coppinger,	Robt. L. Moore,	T. S. Wickham,
	John Myers,	Robt A. Wise.

CHEMINS DE FER.
Avis spécial.
St-Louis, Iron Mountain and Southern Railroad.
La seule voie non-stop entre
NOUVELLE-ORLEANS, ST-LOUIS, CHICAGO, MEMPHIS, SAN FRANCISCO.
LE TRAIN-EXPRESS ST-LOUIS, KANSAS CITY, DENVER, SAN FRANCISCO, et de Kansas City et de Denver, de l'Est et de l'Ouest.
Pour trains express partant de la gare du chemin de fer de Jackson, tous les jours, à 7 heures du matin et à 5 heures du soir.
En train, chaque part du pied de la rue du Canal, tous les jours, à 5 heures, vis le chemin de fer de la Nile-Orléans, de Mobile et de Chemin de fer de la Nile-Orléans, et de Mobile et de Chemin de fer de Mobile et de Montgomery, les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Pour tous renseignements s'adresser à
A. D. SHELDON,
Agent du chemin de fer de Jackson,
au coin des rues Camp et Commune, au City Hotel,
ou à
W. BEDELL,
Agent du chemin de fer de Montgomery,
AU No 120 de la rue de la Commune.
J. H. WINGFIELD,
S. G. agent à St-Louis, ch. St-Louis, I. M. et S.
1 nov—

Voyageurs
ATTENTION!!
Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,
ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.
Le convoi expressée 7 heures du matin part de la Nile-Orléans tous les jours (le dimanche exceptés) et se relie à
Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points et-Jack.
Wagons dormeurs, de Canton à Grande Junction et Memphis.
Le convoi de la malle de 4 h. du soir se relie six heures indiquées à
L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.
Et vont à New-York en 70 heures!
Chaque dernière seule et élégante Express Express Train, Cleveland, Tenn., de Louisville, Ky.
Le convoi Express Sud arrive à la Nile-Orléans
La nouvelle malle
à 11 heures 5 minutes du matin.
Bagage "checked" de la résidence à destination.
Galveston, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)
Galveston, à la Nile-Orléans, en cette des rées Cotton et Commerce et au dépôt!
E. D. FROST, Surint. gén. du Ch. M. C.
D. R. MOREY, Af.-gén. frêt du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.
28 juillet—tf

Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.
La division de Mobile, de ce Chemin de fer, sera ouverte au public
LUNDI, 21 NOVEMBRE 1870.
et les convois des passagers partiront comme suit:
De la Nouvelle-Orléans, du pied de la rue du Canal pour
La Rade St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Ocean Springs, Pascagoula et Mobile
Ils arriveront à Mobile à.....3 heures du matin.
Et se relieront à Mobile avec
Le Chemin de Fer de Mobile et de l'Ohio et celui de Mobile et de Montgomery.
Pour tous les points
DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.
Ils partiront de la Mobile, pour la Nouvelle-Orléans à.....11 30 du matin.
Et arriveront à.....1.30 du soir.
Prix de passage de la Nile-Orléans à Mobile, $5
Des trains de fret partiront d'une ville à l'autre tous les jours.
On reçoit le fret à la Nile-Orléans, au pied de la rue Julie, avant 4 heures et demie de l'après-midi et ce fret est livré à la Mobile le lendemain matin, à 10 heures heure. Le taux est aussi bas que celui de toute autre voie.
Pour plus de détails, s'adresser au bureau général de la Compagnie, Salles 1 et 2, au premier, Bâtisse Story, et coin des rues Camp et Commune.
J. K. KENDRICK,
Surintendant-Général.
Nile-Orléans, 19 novembre 1870. 18 nov—tf

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.
Nile-Orléans, Chicago et l'Ouest.
Le Chemin de fer central de l'Illinois et le Blue Line vis Cairo, prend le pied de la Nile-Orléans avec les bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures du après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest, les taux sont des plus bas.
En tant, les connaissements de la Nile-Orléans, par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 28 de la rue Carondelet.
Les expéditeurs en prenant cette voie, économisent les frais de drays et de transfert à l'autre gare; marchandises sont toujours couvertes et expédiées à son entière risque.
JAMES T. TUCKER,
Agent général.
1 nov—

Chemin de fer Pontchartrain.
ARRANGEMENT D'HIVER.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.
A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
heures du matin.	8 heures du matin.
" "	10 " "
" "	12 Midi.
" de l'après-midi.	3 heures de l'après-midi
" "	5 " "
" du soir.	6 " du soir.

Le Dimanche, le convoi partiront de la rue Elysée et de Lake Shore les heures après 2 heure de l'après-midi.
Chaque convoi partira de la Gentilly, trois minutes après l'arrivée du conducteur venant de départ convoi.
Prix de passage jusqu'à Gentilly; 15 cents et au retour revenir.
GEO. PANDELY,
Surintendant.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan
route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira de la rue de la Nile-Anna, les jours, à SEPT HEURES du matin, M. W. M. et se relierà au CONVOI DESTINÉ à Morgan, à 8 heures du matin. 28 nov
Le fret pour le chemin, pour les débarcadères de Chêne et pour les Opelousas, et à livrer à la Nile-Iberia et St-Martinville, qui tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 à 10 heures du matin, 10 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, Thibodaux, Donaldsonville et Lockport, pour le Canal Bayou et pour tous les points du Bayou Teche et les bateaux à vapeur plus toute la route.
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magnolia.
Il ne sera pas nécessaire de fret après 8 heures. 28 nov—tf

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 19 février 1870.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:
Primes des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869.

Sur risques d'incendie.....	$125,446 46	
Sur les risques de mer.....	69,002 13	
Sur les risques des rivières.....	101,123 64	
		$295,572 23
A ajouter — Risques non déchargés pour 1869.....	50,384 00	$345,956
A déduire — Risques non déchargés pour 1869.....	$ 51,511 00	
Primes remises.....	1,084 25	
Sur les risques de mer.....	17,423 27	
Sur les risques de rivières.....	30,954 94	101,024 86
Gains nets sur les primes de 1869.....		$244,931 37
Pertes payées durant la même période		
Sur les risques d'incendie.....	$99,021 02	
Sur les risques de mer.....	17,423 27	
Sur les risques de rivières.....	30,954 94	151,399 14
Taxes.....	$18,788 86	
Dépenses générales, intérêt, commissions, etc.....	41,879 10	
Escomptes sur primes.....	12,721 20	
Intérêt sur scrips.....	1,821 79	
Profits et pertes.....	20,827 02	151,009 14
Moins le compte d'escompte et d'intérêts.....	22,500 00	128,518 12
		$116,413 25

La Compagnie possède l'actif suivant, tel ESTIMÉ A sa VALEUR LA PLUS VÉNALE DE LA PLACE AU COMPTANT, SAVOIR:

6 Bons consolidés de la ville et bons de ville		
4 Bons des Old Fellows' Hall Association.....		
1 Bons du New Orleans Turnverein Association.....		
200 Actions Mechanics and Traders' Insurance Co.....		
25 " Louisiana State Bank.....		
25 " Commercial Bank.....		
25 " New Orleans Gas Light Co.....		
25 " Merchants' Bank.....		
25 " Citizens' Bank.....		
62 " Crescent City Bank.....		
Primes sur garanties.....		
Prêts sur hypothèques.....		
Scrip d'autres compagnies d'assurance.....		
Numéraire hors de caisse.....		
Compte d'Etat et de ville non encaissé.....		
Primes en voie de collection.....		
Argent comptant.....		

L'état ci-dessus est une copie fidèle, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOS. ANDERSON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurance et signé ci-dessus, soussigné, ce dix-neuvième jour de février 1870.
A. SEBILLEY,
Deuxième Juge de Paix.

Le Bond des Directeurs a résolu de payer aux PRIX CINQ POUR CENT sur les primes de la Compagnie, pour l'année 1869, TROIS POUR CENT PIÈCES POUR CENT sur le balance de primes de la Compagnie, payables lundi le février prox. Il a de plus décrété un Dividende de deux pour cent, et un Dividende de trois pour cent, payables en or, à partir de ce jour, à ceux qui ont droit, pour les dividendes non encore payés à partir de 1866 inclusivement, tel que mentionné dans les certificats.
THOMAS ALDRICH, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1870:

John G. Gaines,	J. F. Rex,	
J. C. Rose,	Henry Hinckley,	
R. Beauvais,	Jas. Wilson,	
L. M. Morris,	Thos. Aldrich,	
J. H. Oakey,	Geo. Pandely,	
Jas. Gibson,	Jas. Gibson,	

THEOPHILE GOLLAIN vs JAMES CARPENTIL.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT.—Pour la Paroisse d'Orléans, No 8,412.—Par vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de Justice Cour de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je soussigné le MARDI, 7 décembre 1870, à 12 heures, au bureau des Hypothèques, et en la Maison, rue Hospital, entre Chartres et Decatur, vendrai au Deuxième District de cette ville, à la vente publique et au plus offrant et dernier enchérisseur, la propriété dont suit:
Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, et bornés comme suit: Du côté de l'Hôpital, vers Ste-Claire et Hôpital, ayant 30 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, tel que acquis par A. de Armas, suivant acte de 14 de février 1859, et borné en outre par le terrain de Mme. Dupuis, ayant 30 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, tel que acquis par Mme. Dupuis